



## CERTIFICAT COMMUNAL

**CONCERNANT L'IMMEUBLE** (ou les droits et biens immobiliers)

**APPARTENANT À** : Madame THOMAS Anne Marie

Situé à l'adresse suivante :

Castré : section A , numéros 882, 883, 884 1612 et 1613

Pour une contenance de 4377 m<sup>2</sup>

- Est compris selon le POS, publié ou approuvé en **ZONES** : UCa et UBb
  - Est compris, dans une partie de territoire communale couverte par un plan d'aménagement de zone approuvée en application de l'article L.311.4 du code de l'Urbanisme (**Z.A.C.**) ~~OUI~~ - NON
  - Est compris dans une partie de territoire communal couverte par un plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé ou rendu public en application de l'article L.313-1 du C.U. (**secteur sauvegardé**) ~~OUI~~ - NON
  - Est compris dans une partie du territoire communal dans laquelle a été institué le **droit de préemption urbain simple**, conformément à l'article L.211-1 du C.U. OUI - ~~NON~~
  - Est compris dans une partie du territoire communal dans laquelle a été institué le **droit de préemption urbain renforcé**, conformément à l'article L.211-4 du C.U. ~~OUI~~ - NON
  - Est compris dans un périmètre :
    - ❖ De rénovation urbaine ~~OUI~~ - NON
    - ❖ De restauration immobilière (L.313-4 du C.U.) ~~OUI~~ - NON
    - ❖ De résorption de l'habitat insalubre (R 123-19 C.U.) ~~OUI~~ - NON
    - ❖ Des espaces naturels sensibles des départements (L.142-1 et suivants du C.U.) (anciens périmètres sensibles) OUI - ~~NON~~
    - ❖ De zone d'aménagement différé (L.212-1 et suivants du C.U.) ~~OUI~~ - NON
  - Est en état de péril ~~OUI~~ - NON
  - Fait l'objet d'une procédure d'injonction de travaux ~~OUI~~ - NON
  - Est concerné par l'alignement OUI - ~~NON~~
- Si un plan d'alignement existe, voudriez-vous en adresser une copie avec ce certificat*

## CERTIFICAT COMMUNAL

- En matière de lutte contre les termites ou insectes xylophages :
  - ❖ L'existence de termites dans cet immeuble a été déclarée en mairie ~~OUI~~ - NON
  - ❖ L'immeuble est inclus dans une zone contaminée ou susceptible de l'être délimitée par arrêté préfectoral ou municipal ~~OUI~~ - NON
  
- En matière de lutte contre le saturnisme :
  - ❖ L'immeuble est dans une zone à risque définie par arrêté préfectoral OUI - ~~NON~~
  - L'immeuble est-il concerné par la ZPPAUP? OUI - ~~NON~~
  - Si oui, dans quel secteur ? ethnographique
  
- ❖ Fait l'objet d'une autre servitude locale que vous voudrez bien énoncer ci-après :  
Existe-t-il dans la rue, un réseau public de tout à l'égout ? OUI - ~~NON~~
  
- ❖ L'immeuble mentionné ci-dessus est concerné par une délibération du Conseil Municipal imposant un contrôle de l'assainissement préalablement à la vente.  
Nom et adresse de l'Organisme certificateur : **Véolia eau**  
  
L'immeuble sus désigné est-il raccordé au réseau du tout à l'égout ? À vérifier
  
- ❖ L'immeuble n'est pas concerné par le plan de prévention des risques naturels et technologiques.

FAIT À Thomery  
Le 12 janvier 2012.

L'adjoint au Maire chargé de l'urbanisme



Jean-Claude GUILLAUME